IUT du Creusot

DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE FINANCIERE

- Vu le Code de l'Education, notamment les articles R 719-51 à R 719-80
- Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 19 octobre 2016 relative à l'organisation budgétaire en mode GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Public)
- Vu l'élection au Conseil du 28 novembre 2019 nommant Monsieur Olivier AUBRETON en qualité de Directeur de l'IUT du Creusot à compter du 1er janvier 2020 ;
- Vu l'élection au Conseil du 05 décembre 2024 nommant Monsieur Olivier AUBRETON en qualité de Directeur de l'IUT du Creusot à compter du 1er janvier 2025.
- Vu le Code de la commande publique ;
- Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 14 avril 2025 sur la politique d'achat UBE.

Rappels
La délégation de signature n'opère pas un transfert de compétence du délégant au délégataire.
Chacune des délégations est personnelle et devient caduque si le délégant ou/et le délégataire changent.

Une délégation de signature est accordée dans les limites expressément mentionnées à :

BENEFICIAIRES			DELEGATION			
NOM	PRENOM	FONCTIONS	Etendue de la délégation	Services Opérationnels et/ou Centre de coût	Montant maximum	Vu et pris connaissance Signature du délégataire
COLINOT	Patricia	Directrice adjointe	Engagement juridique des dépenses	CRB IUT sauf FI11	90000 € HT	
			Certification des services faits		90000 € HT	
			Pour les recettes, les actes préparatoires à l'établissement des factures de recette et à la liquidation des encaissements sans limitation de montant			

JACQUET	Virginie	R.A.	Engagement juridique des dépenses	CRB IUT	90000 € HT	Absente actuellement
			Certification des services faits		90000 € HT	
			Pour les recettes, les actes préparatoires à l'établissement des factures de recette et à la liquidation des encaissements sans limitation de montant			
MARQUES	Séverine	Directrice du Centre Universitaire Condorcet	Préparation budget et gestion du budget du Centre Universitaire Condorcet	FI11		
			Engagement juridique des dépenses		15 000 € HT pour les engagements de dépenses à l'exception des dépenses de personnels et achats de véhicules	
			Certification des services faits		15000 € HT	
			Pour les recettes, les actes préparatoires à l'établissement des factures de recette et à la liquidation des encaissements sans limitation de montant			
FOFI	David	Professeurs des universités	Préparation budget et gestion du budget du Centre Universitaire Condorcet	FI11		
			Engagement juridique des dépenses		15 000 € HT pour les engagements de dépenses à l'exception des dépenses de personnels et achats de véhicules	
			Pour les recettes, les actes préparatoires à l'établissement des factures de recette et à la liquidation des encaissements sans limitation de montant			

BOLOT	Rodolphe	Responsable équipe ICB Creusot	Engagement juridique des dépenses Certification des services faits Pour les recettes, les actes préparatoires à l'établissement des factures de recette et à la liquidation des encaissements sans limitation de montant	RE11B	15000 € HT 15000 € HT	

Le présent document annule et remplace tout document antérieur.

Le Creusot, le 01/09/2026

Le Directeur de l'IUT du Creusot
Olivier AUBRETON

Olivier AUBRETON
Directeur de l'IUT du Creusot